

Luc-sur-Mer, station classée de tourisme structurée, attractive et tournée vers l'avenir

A moins de quinze minutes de Caen, capitale régionale universitaire, à dix minutes de la ligne Ouistreham-Portsmouth, entourée au sud par la commune de Douvres-la-Délivrande où est implanté le chef-lieu du canton, à l'est par la commune de Lion-sur-mer et à l'ouest par la commune de Langrune-sur-mer, faisant ainsi partie des communes de la Côte de Nacre que borde la Manche de Ouistreham à Courseulles-sur-mer, et faisant aussi partie depuis 2002 de la Communauté de Communes « Cœur de Nacre », composée de 12 communes, la ville de Luc-sur-Mer est une station balnéaire accueillante de la côte de Nacre, classée « station de tourisme » (décret du 11 juillet 2017), primée aux trophées de l'investissement local et lauréate du programme « Petites villes de demain ».

D'une superficie de 394 hectares, elle héberge tout au long de l'année 3 236 habitants, auxquels viennent s'ajouter, durant la saison estivale, plus de 6 000 résidents en provenance de France et de l'international (britanniques, américains...) logés dans son Camping 5 étoiles (220 emplacements), ses 694 résidences secondaires, 20 et 48 chambres d'hôtels (un 2 étoiles et un 3 étoiles) et autres lieux d'hébergement de vacances (19 gîtes ruraux de France, 5 chambres d'hôtes « Clévacances »...).

Née dès le milieu du XIX^{ème} siècle, cette vocation touristique s'est progressivement affirmée, avec il y a plus de cent ans l'installation d'un casino et d'un centre de thalasso-thérapie sur les dunes du Petit Enfer, puis avec le 26 avril 1924 le classement en station climatique.

Plus récemment, le dynamisme de la station se révèle au travers d'événements phares et d'animations populaires et conviviales qui attirent les foules : festival de musique « tribute fest », grand pique-nique de la digue, radeaux de la baleine, promenade au clair de Luc, Noël en lumière ... organisés en régie municipale en partenariat avec l'Office du tourisme intercommunal labellisé « marque qualité tourisme ».

Au-delà de l'aspect touristique important, qui permet à de nombreux commerces et artisans de vivre tout au long de l'année, Luc-sur-Mer offre aux promeneurs des paysages authentiques marqueurs d'une identité forte : 1,5 km de rivage bordé d'une longue digue promenade jalonnée de cabines de plage surplombant la mer qui, à marée basse, laisse découvrir rochers et îlots, bonheur des pêcheurs à pied ; jetée, parc de la baleine et vallon de la Capricieuse qui illustrent bien que la commune tire sa force de cette position d'interface entre terre et mer.

D'un point de vue plus économique, la commune accueille 196 entreprises dont deux tiers dans les services marchands auprès des ménages et des entreprises, et un tiers dans le secteur du commerce, de l'hébergement et de la restauration en lien avec la villégiature du littoral. Casino, Centre de thalasso des 3 Mondes, Camping, hôtels, restaurants, et Carrefour City structurent ainsi le tissu économique luttin.

Les installations sportives (école de voile, tennis club, terrain de football, dojo, roller skate parc, boulodrome...) et la cinquantaine d'associations artistiques et culturelles présentes à Luc proposent tout au long de l'année leurs activités aux licenciés sportifs ou adhérents. Les équipements culturels (cinéma Le Drakkar, galerie d'exposition du Petit Enfer, musée « Maison de la baleine ») suscitent la curiosité des visiteurs.

Au niveau éducatif et social, les équipements et services municipaux sont au rendez-vous pour soutenir les familles et proposer un accompagnement à tous les âges de la vie (petite

enfance, école, cantine, enfance, jeunesse). Le CCAS est attentif à l'ensemble de nos seniors et vient en aide aux plus démunis. La présence d'un EHPAD sur le territoire est à mentionner, de même que la volonté politique de faciliter l'implantation d'un pôle de santé.

L'éco-responsabilité, le soin apporté au cadre de vie, les actions de développement durable et la promotion de la nature en ville avec la mise en valeur des parcs ont aussi leur importance.

Evoluant dans la dynamique enclenchée de revitalisation des fonctions d'attractivité et de centralité exercées à l'échelle de son territoriale, la ville de Luc-sur-Mer s'attache à maintenir et développer son rang de pôle de centralité attractif, touristique, solidaire, convivial, écoresponsable et durable.